9e congrès du SNASUB-FSU Mai 2018 Blainville-sur-Mer

Bulletin de débat n° 1
26 mars 2018

Contribution individuelle

Bonjour,

Nous avons eu aujourd'hui la circulaire académique (Nice) relative au mouvement. Je suis déconcertée en regardant le barème. 400 points de bonification pour les personnes bénéficiant d'une reconnaissance d'handicap sur les voeux "commune ou géographique". Ce qui signifie que lorsqu'un agent fait un voeu commune sur une commune où il n'y a qu'un seul établissement (ex. pour l'académie de Nice : Beaulieu, Beausoleil, Contes, Ollioules, St Cyr sur mer, St Mandrier.. .. et il y en a encore bien d'autres), il se voit bonifier de 400 points sur le bahut. Déjà que certains de ces bénéficiaires ont été titularisés sans concours dans le cadre du BOE, je pense que là il y a matière à réflexion. Nous aurons des difficultés pour obtenir une mutation. Merci l'équité et l'égalité des chances. Les syndicats ont t-ils été concertés sur cette nouvelle mesure ? Si oui, bravo pour l'avoir acceptée. Si non, il faut absolument revoir ces instructions ministérielles. Nous sommes nombreux à être dépités.

Rose Natoli
Rectorat de Nice

Si vous souhaitez participer au débat, envoyez votre contribution (5000 signes maximum, espaces, titre et signatures compris) avant chaque week-end à debat-congres@snasub.fr. Elle sera publiée le lundi suivant. Le dernier bulletin de débat préparatoire à ce 9e congrès paraitra le 7 mai 2018. A vos claviers !

Ce bulletin de débat hebdomadaire est publié sous la responsabilité du bureau national du SNASUB-FSU, mais le contenu des contributions n'engage que leur(s) auteur(s).

Contribution de la liste « Rassembler le SNASUB-FSU pour résister et gagner ! »

Tou.te.s ensemble, solidaires, mobilisé.e.s, résister aux attaques et faire gagner les revendications.

Pour la liste **« Rassembler le SNASUB-FSU, pour résister et gagner ! »,** notre congrès se tient à un moment où des défis cruciaux sont lancés au syndicalisme, à celui que nous défendons et que partout dans les académies nous faisons vivre depuis des années, au quotidien, pour défendre nos collègues, gagner des améliorations de leurs conditions de travail et de vie, pour renforcer le service public par la défense de nos missions et des moyens de leurs réalisations.

Le gouvernement sorti des urnes il y a un an a décidé de poursuivre plus avant l'offensive libérale contre la fonction publique et les services publics. Il s'attaque, dans le cadre de son programme *« action publique 2022 »* à l'emploi et aux conditions de travail en renouant avec les politiques de suppression de postes, aux missions avec l'idée de marchandiser et de privatiser tout ce qui pourra l'être. Il s'attaque au statut en le mettant en concurrence avec le contrat, aux salaires en gelant la valeur du point d'indice, en augmentant la CSG, en reportant l'application de PPCR ou en réinstaurant le jour de carence…

Après un an de ce gouvernement, l'inventaire des attaques est d'une ampleur inquiétante.

Et encore plus si l'on détaille, secteur par secteur, les contre-réformes, à l'exemple de la mise en œuvre de la sélection à l'entrée de l'université (loi « Orientation et réussite des étudiants » et Parcoursup), ou des projets de réforme du bac.

La mobilisation « fonction publique » du 22 mars, après celle du 10 octobre, pour lesquelles l'action syndicale du SNASUB-FSU et la FSU a été déterminante, montre que l'intervention des personnels est essentielle dans la création d'un rapport de force. Nous devons continuer à la construire et à la renforcer !

Nos résultats aux élections professionnelles, la progression de notre syndicalisation dans un contexte général où elle tend à refluer, le renouvellement de nos équipes militantes témoignent de la pertinence de l'orientation du SNASUB-FSU décidée majoritairement lors de nos précédents congrès. Ceci est encourageant ! Particulièrement, dans la situation sociale et politique, aussi difficile qu'inédite, que nous traversons.

Pour la liste « **Rassembler le SNASUB-FSU, pour résister et gagner ! »,** cela prouve que nous sommes en capacité de passer à la vitesse supérieure pour progresser encore en termes de construction, de formation de nos militant.e.s, de maillage syndical de nos professions et développer notre réseau syndical de solidarité.

« *La solidarité, c'est le lien quotidien entre les personnels et que leur syndicat, le SNASUB-FSU, est l'outil pour incarner, faire grandir, démultiplier, faire résonner en grand dans les mobilisations pour résister aux mauvais coups et faire gagner les revendications.* » Ainsi pourrait-on résumer notre orientation !

Nous le savons, cela demande un travail quotidien important, de renforcer encore nos implantations, de progresser encore aux élections professionnelles, de répondre « présent » quand un.e collègue a besoin d'une assistance ou d'un conseil syndical ou quand une situation, dans une équipe ou un établissement, crée une injustice ou un mal-être.

Pour cette raison, le SNASUB-FSU doit continuer à être toujours et davantage le syndicat qui porte la revalorisation des carrières et des salaires, pour toutes et tous, contre l'individualisation, pour reconnaître mieux les personnels, améliorer les conditions de vie de chacune et chacun.

Pour cette raison, le SNASUB-FSU doit continuer à être toujours et davantage le syndicat de la reconnaissance du travail et de la professionnalité des personnels que nous représentons, le syndicat qui incarne leur fierté de leur investissement quotidien pour le service public !

Pour cette raison, le SNASUB-FSU doit continuer d'être toujours et davantage le syndicat qui défend l'emploi contre les politiques de suppression de postes.

Nous le savons, ce dont nos professions ont besoin pour être bien armées pour se défendre contre les attaques et gagner sur leurs revendications, c'est que notre syndicalisme soit majoritaire.

C'est ce défi que relève la liste **« Rassembler le SNASUB-FSU, pour résister et gagner ! »**

Et c'est pourquoi, **nous vous appelons à voter et à inciter vos collègues syndiqués à voter** pour la liste **« Rassembler le SNASUB-FSU, pour résister et gagner ! ».**

Pour la liste « Rassembler le SNASUB-FSU, pour résister et gagner ! »

Béatrice Bonneau (Paris, BN, secteur Bibliothèques), François Ferrette (Caen, SN, secteur Services), Philippe Lalouette (Amiens, BN, secteur EPLE), Julie Robert (Versailles, BN, secteur Enseignement supérieur).

Contribution de la liste FRONT UNIQUE

Macron veut en finir avec le Statut

Il y a urgence à se prononcer **pour le retrait du Programme Action Publique 2022** !

Il y a urgence à rejeter la concertation visant à en faciliter la mise en place !

Le 1er février, Edouard Philippe présentait ce que les Échos ont qualifié de Big bang de la Fonction publique, et que les directions syndicales ont pu qualifier de dynamitage des garanties statutaires et des missions de service public.

Mais dans le même temps, les personnels sont laissés l'arme aux pieds. Une grève a été convoquée 7 semaines après cette déclaration de guerre d'Edouard Philippe. Et pas un instant les appels se prononcent pour le retrait du PAP 2022 !

C'est sans doute cela qui explique pourquoi le document devant servir de base à la "concertation", intitulé "Refonder le contrat social avec les agents publics", va encore plus loin que les annonces d'Edouard Philippe !

Qu'on en juge :
-liquidation des prérogatives des CHSCT ; réduction du nombre de CAP, en limitant leurs prérogatives à la seule étude des recours ; donner tout pouvoir aux chefs d'établissements ou recteurs sur les promotions et mutations ;
-substituer le recrutement contractuel au recrutement statutaire ;
-généralisation du salaire au mérite et remise en cause de la part indiciaire ;
-généralisation des corps interministériels, transferts de missions, privatisation de services publics, mise en place d'un plan de départs volontaires. Il s'agit là de l'application à marche forcée de ce qui s'est passé à France Telecom depuis une vingtaine d'années !

La FSU a réagi à ce document en dénonçant notamment *« des orientations qui en l'état sont de nature à dynamiter le statut »*, *« un document unilatéral et à charge »*. Elle constate que "le cadre de la concertation consisterait donc à définir « *les missions n'ayant pas de spécificité propre au service public* » et qu'il « *s'agirait là d'une remise en cause du recrutement par concours et donc d'une atteinte au statut.* » (Communiqué du 13 mars)

Comment face à un tel programme de liquidation des statuts la direction de la FSU peut-elle se déclarer surprise de ne pas retrouver ses revendications dans un tel document ? Comment peut-elle s'interroger sur la possibilité d'arriver à la « vision partagée » réclamée par le gouvernement sur les missions de service public ?

Ce même gouvernement qui engage une offensive déterminante pour le démantèlement de la SNCF, accusant pour cela de tous les maux les cheminots et leur statut.

La direction de la FSU serait donc naïve ? Pensant que Macron allait entendre bien sagement ses revendications et discuter du rattrapage du pouvoir d'achat, de la mise en sommeil de la précarité, du renforcement du rôle des CAP ?

Mais c'est exactement le contraire qui est à l'ordre du jour de ces concertations. Macron continue d'avancer parce qu'il s'appuie sur l'arme du dialogue social, reprenant la même méthode que pour les ordonnances sur le code du Travail, pour la loi Vidal…

La concertation sert ses intérêts et en même temps désarme jeunes et travailleurs.

La seule façon d'arrêter cette politique de casse, c'est de déclarer au gouvernement que nous refusons ses pseudos concertations, que nous exigeons le retrait de son Programme Action Publique 2022. Que se réalise l'unité des organisations pour mobiliser sur cet objectif.

Une victoire sur ce point constituerait un véritable point d'appui pour gagner sur nos revendications.

Voilà la responsabilité du SNASUB, de la FSU.

C'est une position inverse qu'ont fait adopter les courants UetA et Ecole Emancipée à la tête de la FSU et les élus de la liste *"Rassemblé pour résister"* à la CAN du SNASUB le 15 mars.

"Dans toutes les instances de la fonction publique, ministérielles et déconcentrées, le SNASUB-FSU, avec la FSU, s'opposera pied à pied à tous ces projets en portant les revendic ations..." (motion CAN).

Et ni l'Intersyndicale, ni la FSU, ni le SNASUB ne se sont prononcées pour le retrait du PAP 2022 !

Mais il n'y a aucune chance de gagner sur nos revendications en laissant la main libre au gouvernement via cette concertation.

Le débat entre nous ne porte pas sur la nécessité de participer ou non aux instances statutaires où sont défendus les agents (CAP, CT etc.)... l'enjeu ici est de r**ejeter une concertation précise qui ne vise qu'à faciliter la liquidation des statuts !**

Il n'y a rien à négocier dans ce cadre !

La 1ère exigence, est de se prononcer pour le retrait du Programme Action Publique 2022.

La seconde exigence, c'est de quitter immédiatement les concertations et de s'adresser à la CGT, FO et SUD pour qu'elles adoptent les mêmes positions et appellent à la mobilisation jusqu'au retrait.

Pour que cette position soit défendue, intervenez dans les instances du SNASUB et de la FSU, dans vos AG, et votez FRONT UNIQUE.

Eric Panthou, Patrice Aurand
Pour la liste FRONT UNIQUE